

MUSIQUE (3h hebdomadaires)



Les élèves peuvent développer grâce à l'option musique de nombreuses compétences : expression orale en français, en anglais (et dans d'autres langues), savoir-être au sein d'un groupe, écoute active, confiance en soi, autonomie, organisation d'évènements, réflexion sur des enjeux de société...

Pratique (2h) : **chant** à une ou plusieurs voix dans tous les styles, **pratique instrumentale** (les élèves apportent leur instrument s'ils le peuvent ou jouent des instruments à disposition : percussions, claviers, guitares, basses...)

Culture (1h) : travail sur l'écoute d'œuvres musicales dans tous les styles et dans toutes les époques à travers des thématiques (la musique de films, les métissages culturels, la musique et le texte...)

L'option musique permet aux élèves d'assister à des concerts ou spectacles (théâtre municipal de Béthune, Opéra de Lille, Atelier lyrique de Tourcoing, Philharmonie de Paris...) et de participer à des concerts au sein de l'établissement ou dans des salles de spectacle.

N.B. : L'option musique ne requiert aucune formation préalable en musique (l'option est ouverte aux musiciens et aux non-musiciens.).

La réussite des élèves dépend avant tout de leur motivation et de leur intérêt pour la musique.

Le choix de l'option musique en seconde ne détermine en rien le choix de l'orientation et des options de spécialité en classe de première.



Chorale du lycée (option)



Elèves de l'option



Spectacles